



LA MÉDIATION DE COUPLE

Jeudi 8 et vendredi 9 septembre 2022

La médiation de couple est un champ récent de la médiation en matière familiale qui s'est développé aux Etats-Unis depuis la fin des années 90. Elle a été initiée par des médiateurs familiaux du champ juridique, puis pratiquée également par des médiateurs familiaux du champ psycho-social. Elle s'adresse à des couples, qui traversent une période de crise et/ou de transition, qui rencontrent des difficultés de communication, ou qui ont une décision importante à prendre.

Ces couples ne souhaitent pas nécessairement organiser une séparation, ni entreprendre une thérapie de couple ; ils recherchent un accompagnement de courte durée qui leur permet de faire des changements concrets.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis la capacité à :

- Connaître ce qu'est la médiation de couple, ses indications et contre-indications,
- Appréhender le processus de la médiation de couple.
- Enrichir sa « boîte à outils ».
- Questionner sa propre pratique.
- Se sentir légitime.
- Différencier la médiation de couple, du conseil conjugal et de la thérapie de couple.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mises en situations.
- Exercices en petits groupes et grand groupe.
- Mise en commun d'outils.
- Réflexion de groupe.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- Concept de la médiation couple : définition, champ d'application, limites.
- Méthodologie de la médiation de couple.
- Applications de la médiation de couple.
- Différence entre la médiation de couple, le conseil conjugal et la thérapie de couple.
- Projet personnel de mise en œuvre.

ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

FORMATEUR ET RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Cette session de formation est placée sous la responsabilité pédagogique de la LFSM et elle est animée par Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, DE, et formatrice qui a initiée l'introduction de ce concept en France.

PUBLIC CIBLÉ

Tout praticien de la médiation ou professionnel accompagnant des couples. Le groupe est composé a minima de 10 professionnels et de 14 au maximum.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé.

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets, les inscriptions doivent arriver dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la LFSM dans l'onglet « Votre formation en pratique » ou





sur le Padlet « Votre formation en pratique » : <https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npcket>

DURÉE ET DATES

Deux journées les jeudi 8 et vendredi 9 septembre 2022, de 9h à 17h soit 14 heures au total.

LIEU

A Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare ou RER : Auber.

COÛT

Le coût est de cette session de formation est de 140€/jour soit 280€ par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 350€ pour la session dans le cadre d'une prise en charge employeur ou pour une demande de prise en charge par un fond de formation pour les professionnels exerçant en secteur libéral. Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 100€ doit être joint à la demande d'inscription.

ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le stagiaire est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation est complété par le stagiaire. A la fin de chaque journée une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire.

L'analyse de ces éléments permet à la LFSM aux formateurs et d'ajuster les contenus de ladite session et les modes d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque stagiaire, au formateur et aux employeurs.

Si vous êtes concerné par une situation de mobilité réduite ou autre forme de handicap prenez attache avec notre référente : Farah ZHORY lfsm@orange.fr ou 01 42 66 20 70